

Explication

« Les Animaux malades de la peste », *Les Fables*, La Fontaine, 1668-1694

Introduction

La Fontaine a voulu renouveler l'art de la fable dans le second recueil et il a puisé à d'autres sources. Délaissant Esope et Phèdre, il s'est davantage inspiré de Pilpay. Il a « étendu davantage les circonstances des récits » et il a choisi des sujets plus grave, qui s'orientent parfois explicitement vers la strie politique ou la méditation philosophique. Cette fable se définit comme une satire de la monarchie absolue et sa portée politique apparaît d'évidence. Elle met en cause le pouvoir, ses abus et son arbitraire mais aussi la servilité des courtisans.

I/ Un discours politique

Le roi évalue la situation et prend les mesures qui s'imposent d'après lui. On remarque que les mots essentiels sont repris pas deux fois : « infortune » est repris par le terme « accident » ; « sacrifice » par « dévouement ». D'abord, on remarque le passage du singulier au pluriel et l'atténuation qui caractérise les reprises deviennent une sorte d'euphémisme. Le procédé tend à banaliser la situation, de sorte que le souverain va pouvoir s'appuyer sur une tradition.

1°) Une affabilité¹ apparente

Elle se marque d'abord par l'adresse aux autres animaux : « Mes chers amis » (v.15). L'aménité² du roi est soulignée par la rime intérieure : « dit » ; « amis ». En outre, la prise en compte de l'intérêt général est renforcée par la rime « infortune » ; « commune ». Enfin, la valeur du pronom « nous », qui apparaît fréquemment reste ambigu. En effet, le « nous » de majesté se dissimule derrière la collectivité. Il tente de masquer que ses décisions sont purement individuelles et non pas dictées par la collectivité.

2°) Une feinte modération

Le lion dissimule son autorité réelle en faisant référence à des instances supérieures, notamment aux vers 2,16 et 19 avec la mention du ciel et l'expression : « céleste courroux ». Le roi utilise cette référence pour désengager sa responsabilité en la matière. Par la suite, il a recours aux leçons délivrées par l'expérience : « L'histoire nous apprend ». Encore une fois, il se retranche derrière une norme. Enfin, il utilise les aspects de la délibération pour justifier sa décision : « Je crois que » (v 16) ; « peut-être » (v 19) ; « mais je pense qu'il est bon » (v 30). On a une progression qui présente son discours comme l'aboutissement d'une réflexion, de sorte qu'il adopte les formes du jugement objectif, comme l'indique le vers 32 : « Car on doit souhaiter selon toute justice ».

¹ Amabilité.

² Synonyme d'affabilité.

La première personne disparaît. La décision personnelle disparaît derrière la nécessité de l'équité imposée par la fonction de souverain. Cet avis mesuré n'est qu'un masque, derrière lequel le roi dissimule son autorité, comme l'indique la rime « moi » ; « roi ». En réalité, le lion donne des ordres et l'auteur souligne ses irruptions de despotisme par les changements de mètres. En effet, l'alexandrin du vers 23 comporte deux impératifs. En outre, les vers 18 et 19 isolent le premier décret royal : « Que le plus coupable de nous/ Se sacrifie aux traits du céleste courroux. ».

3°) Une fausse confession

Le lion se livre à un simulacre³, dans la mesure où sa confession manifeste moins une contrition⁴ qu'elle ne révèle une propension⁵ à l'excès : « mes appétits gloutons » (v 25), souligné é par les allitérations en /t/. En outre, on note la présence pléthorique⁶ de la première personne des vers 25 à 31 et la construction en chiasme : « Pour moi [...] ainsi que moi ». Le pronom objet à la forme forte encadre le passage. Ce pronom est repris par les allitérations en /m/. Le vers 30 : « Je me dévouerai donc s'il le faut » reste ambiguë car « s'il le faut » renvoie à une nécessité, comme le verbe devoir. L'expression oscille donc entre la nécessité et la réserve.

4°) La force affichée

Dans l'aveu des crimes perpétrés, les verbes manifestent la force brutale du lion : « satisfaisant » ; « dévorer » ; « manger ». Au vers 29, le changement de mètre met en valeur le forfait : « le berger ». D'autre part, les finales identiques : « arriver » ; « dévorer » ; « manger » ; « berger » soulignent ce trait de caractère. Les phrases courtes des vers 26-27 insistent sur la détermination du lion et son absence de remords. En outre, l'adverbe « même » au vers 28, mis en valeur par l'allitération introduit une volonté de surenchère qui manifeste une autosatisfaction et la complaisance de la créature envers son forfait.

5°) La duplicité

Le vers 30 constitue un pivot du texte. Le premier hémistiche : « Je me dévouerai donc » exprime une résolution ferme et héroïque qui se trouve récusée par les vers 30 et 31 et l'enjambement qu'ils comportent : « mais je pense qu'il est bon que chacun s'accuse ainsi que moi ». L'autocritique fait place à l'ordre déguisé en souhait : « Car on doit souhaiter selon toute justice/ Que le plus coupable périsse. ». Le vers 33 reprend l'injonction des vers 18 et 19 avec une modification significative. On remarque que le pronom « nous » a disparu. En effet, le roi semble s'exclure de la communauté des réprouvés. De plus, le verbe « se sacrifier » est remplacé par le verbe périr, de sorte que la condamnation se substitue au sacrifice volontaire. Le discours du roi est emprunt d'une grande fourberie car il voile la brutalité de ses ordres. Cependant, il manifeste sa cruauté en avouant les crimes dont il s'est rendu coupable.

II/ La dimension satirique

Le renard fait preuve d'une maîtrise du langage qui repose sur une juste appréciation du pouvoir royal. Il peut, en raison de sa sagacité et en vertu de son éloquence conjurer le danger.

1°) Un discours flatteur

³ Fausse apparence, illusion.

⁴ Pénitence.

⁵ Tendance naturelle.

⁶ Abondante.

A°) La surenchère

Le renard renchérit sur le discours du lion au vers 34. La remarque : « Vous êtes trop bon roi » reprend en effet la constatation du vers 31 : « Il est bon ». Il tient un discours flatteur qui s'organise en fonction du pouvoir de chacun et surtout il comprend la réelle demande du roi et saisit que la déclaration du vers 23 : « Ne nous flattons donc point » constitue une dénégation⁷ qu'il convient de ne pas observer, comme l'indique le vers 43 : « Ainsi dit le renard, et flatteur d'applaudir. ». De plus, le renard dénigre les victimes, comme l'indique le vers 36 : « Canaille » ; « sottre espèce ». La critique sociale formulée par le renard se trouve accréditée et légitimée par la critique intellectuelle : « sottre espèce », de sorte que l'appétit du lion se trouve justifié.

B°) La louange

Parallèlement, le renard flatte le roi avec des appellatifs élogieux : « sire » ; « seigneur ». Avec subtilité, le renard souscrit à la demande implicite du lion et au lieu d'examiner son propre comportement, comme chacun y est invité, il propose au monarque une image avantageuse de lui-même. On remarque au vers 38 que le verbe croquer se substitue au verbe dévorer, ce qui constitue une atténuation notable. De la sorte, il évince⁸ un double péril : l'autocritique et l'irritation du monarque.

2°) Le soutien incondicional

Le renard renverse en qualité les défauts du roi, en utilisant systématiquement l'expression de l'excès, notamment aux vers 34 et 35 : « Trop bon roi » ; « Trop de délicatesse ». De ce fait, toutes les actions du roi sont légitimées. C'est le sens de la rime : « maux » ; « animaux » (v 39-40) qui désigne le berger comme un fauteur de trouble : « Et quant au Berger l'on peut dire / Qu'il était digne de tous maux ». En conséquence, la férocité du roi se mue en réaction naturelle, mais surtout le lion se présente comme le protecteur de la communauté en anéantissant l'ennemi public : « De ces gens-là, qui sur ces animaux se font un chimérique empire » (v 41-42). La généralisation par les déterminants introduit une opposition entre les espèces, de sorte que l'appétit personnel est présenté comme un souci de l'intérêt général.

III/ La dénonciation idéologique

1°) L'accélération du récit

La Fontaine procède par énumérations rapides, comme en témoigne le vers 45 : « Du Tigre, ni de l'Ours, ni des autres puissances ». On note la progression avec l'utilisation de la périphrase explicative au vers 47 : « Tous les gens querelleurs ». De plus, la présence d'ellipses : « Les moins pardonnables offenses » (v 46) introduisent une convergence qui suggère l'établissement d'un engrenage inéluctable.

2°) Le choix du bouc émissaire

L'âne se présente comme une victime désignée. En effet, on remarque que l'opposition entre l'insignifiance de la faute avouée : « Je tondis de ce pré la largeur de ma langue », souligné par l'allitération en /l/ : « largeur » ; « langue » et la violence qu'elle déclenche, comme le précise le vers 57 : « Il fallait dévouer ce maudit animal ». Le verbe dévouer reprend le vers 22 : « On fait de pareils

⁷ Refus de reconnaître comme vraie une parole.

⁸ Ecarter quelqu'un ou quelque chose d'une place ou d'une situation avantageuse.

dévouements ». Le déni de justice est dénoncé explicitement au vers 59 : « Sa peccadille⁹ ». D'autre part, la rime « mal » ; « animal » des vers 57 et 58 reprend la rime « maux » ; « animaux » des vers 40 et 41. Le système de rimes introduit un parallélisme explicite entre le berger et l'âne qui sont présentés comme les deux boucs émissaires de la situation.

3°) Le traitement analogique

L'assimilation aux hommes se fait explicitement au vers 47 avec l'emploi de l'expression : « Tous les gens querelleurs », qui renvoient indistinctement aux animaux et aux hommes. On remarque que cette expression est relayée par des termes neutres : « chacun » (v 48) ; « autres » (v 60). L'extension à l'humanité se trouve donc présente en germe dans le récit avant d'être mentionnée explicitement dans la morale avec l'emploi du pronom « vous » généralisant qui inclut le lecteur. Dans le dernier vers, le déni de justice est clairement énoncé puisque l'arbitraire est introduit dans le vers précédent : « Selon que vous serez puissant ou misérable ». On remarque une réécriture de l'expression consacrée¹⁰, qui constitue une critique de l'institution. L'inversion de l'expression lexicalisée « rendre un jugement » constitue une dénonciation du déni de justice, c'est-à-dire que l'expression dénature l'exercice de la justice.

Conclusion

La Fontaine expose clairement le fonctionnement des institutions, notamment l'abus de pouvoir qui se dissimule derrière le discours libéral, ainsi que la ruse des courtisans, qui assure leur succès individuel aux dépens des autres. Mais surtout, l'auteur montre que la sincérité et la naïveté deviennent des défauts dans un monde corrompu où règnent les faux-semblants. L'âne ignore les codes sociaux et cette déficience le conduit à sa perte.

⁹ Faute légère.

¹⁰ Rendre un jugement.